LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°44 Edmonton, le vendredi 1er novembre 1991 16 pages 60¢

➤ *Conseil français*

450 personnes assistent à la conférence annuelle

... à lire en page 3

• *Entente hors cour*

Air Canada se soumet à la Loi sur les langues officielles

OTTAWA (APF): Le Commissariat aux langues officielles et la Société Air Canada en sont finalement venus à une entente hors cour sur l'utilisation de la presse minoritaire à des fins publicitaires.

En vertu de cette entente, la Société Air Canada reconnait que le même message doit être communiqué à la majorité et à la minorité dans les deux langues officielles. Cette règle s'applique à toutes les communications du transporteur aérien, de type commerciale ou non-commerciale. Lorsqu'elle communiquera avec le public par le biais de la presse écrite majoritaire, Air Canada s'engage à utiliser également la presse écrite minoritaire. Air Canada reconnait aussi noir sur blanc qu'il existe une demande importante pour de la publicité en français dans la région de Winnipeg de même qu'au Nouveau-Brunswick. Si l'entente fait spécifiquement mention de ces deux territoires, c'est parce que les journaux La Liberté de Saint-Boniface et Pro Kent de Richibouctou étaient tous deux les témoins du Commissaire aux langues officielles dans cette affaire.

Compte tenu de la situation particulière des hebdomadaires par rapport aux quotidiens, cette entente n'oblige pas Air Canada à publier exactement le même nombre d'annonces dans les quotidiens et les hebdomadaires. On considérera plutôt que la même information a été communiquée dans les deux langues officielles «si la fréquence des insertions dans l'hebdomadaire de la presse minoritaire aura été relativement équivalente».

Devant l'avalanche de plaintes dénonçant le refus d'Air Canada d'utiliser la presse minoritaire en tout temps pour annoncer ses tarifs et ses spéciaux, l'ex-Commissaire aux langues officielles de D'Iberville Fortier avait décidé de porter un grand coup en septembre 1990 en intentant un recours judiciaire contre Air Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Il s'agissait d'un événement en soi, puisque que c'était la première fois que le Commissaire traînait une institution devant la Cour fédérale comme l'autorise la nouvelle version de la Loi sur les langues officielles adoptée en septembre 1988. Le Commissariat a récidivé depuis en déposant en mai dernier une poursuite contre Via Rail portant cette fois sur la langue de service aux voyageurs à bord des trains de la société d'Etat.

En vertu de la loi sur la privatisation d'Air Canada adoptée en 1988, le transporteur aérien est soumis à la Loi sur les langues officielles au même titre que les autres sociétés d'Etat et les ministères fédéraux. La loi stipule que les institutions qui communiquent avec le public doivent utiliser, là où cela est possible, au moins une publication de langue française et au moins une publication de langue anglaise dans les régions visées par la publicité. La loi souligne aussi l'obligation pour les institutions d'assurer une communication efficace avec chacun dans la langue officielle de son choix.

Air Canada a toujours prétendu qu'elle respectait ses obligations linguistiques en matière de publicité, mais elle faisait appel à des principes de saine gestion commerciale pour justifier sa décision de ne pas utiliser systématiquement la presse minoritaire depuis sa privatisation.

Or, le protocole d'entente entre Air Canada et le Commissaire aux langues officielles reconnait que les dispositions de la Loi sur les langues officielles traitant des communications avec le public et de l'utilisation des médias «ne peuvent en raison des objectifs de la Loi être subordonnés aux impératifs de rentabilité économique».

Le Commissaire est toutefois «sensible» lit-on dans le protocole d'entente «à la situation particulière de la Société» qui depuis sa privatisation doit «tout en continuant de respecter la Loi, orienter ses opérations en fonction de la compétitivité et de la rentabilité commerciale».

En cas de désaccord concernant le respect de ce protocole d'entente, les deux parties pourront en saisir la Cour fédérale.

Le directeur général de l'Association de la presse francophone Wilfred Roussel, s'est dit «très satisfait» de cette entente. «Air Canada a vraiment reconnu qu'elle devait respecter la Loi sur les langues officielles et faire une utilisation courante et systématique de la presse francophone lorsqu'elle utilise la presse anglophone» a indiqué le directeur général de cette association, qui regroupe une trentaine de publications francophones de l'extérieur du Québec dont LE FRANCO. L'association avait le statut d'intervenant dans cette cause.

Selon M. Roussel, Air Canada utilisait une vingtaine de publications francophones de l'extérieur du Québec avant sa privatisation. Depuis sa privatisation en 1988 dit-il, le transporteur aérien n'utilisait plus que cinq ou six publications pour annoncer ses tarifs et ses spéciaux. Il croit qu'une quinzaine de journaux francophones de l'extérieur du Québec pourraient maintenant profiter de cette entente hors cour.

Il est toutefois déçu que la Cour fédérale n'ait pas entériné l'entente hors cour, puisque cela ne crée pas un précédent juridique qui pourrait être utilisé contre d'autres institutions fédérales qui ne se soumettent pas à la Loi. «Air Canada est tout simplement soumise à une entente bipartite déposée en Cour fédérale».

Le directeur général des Plaintes et Vérifications au Commissariat aux langues officielles, Jean-Claude Nadon, va dans le même sens. L'entente selon lui «n'est pas un modèle

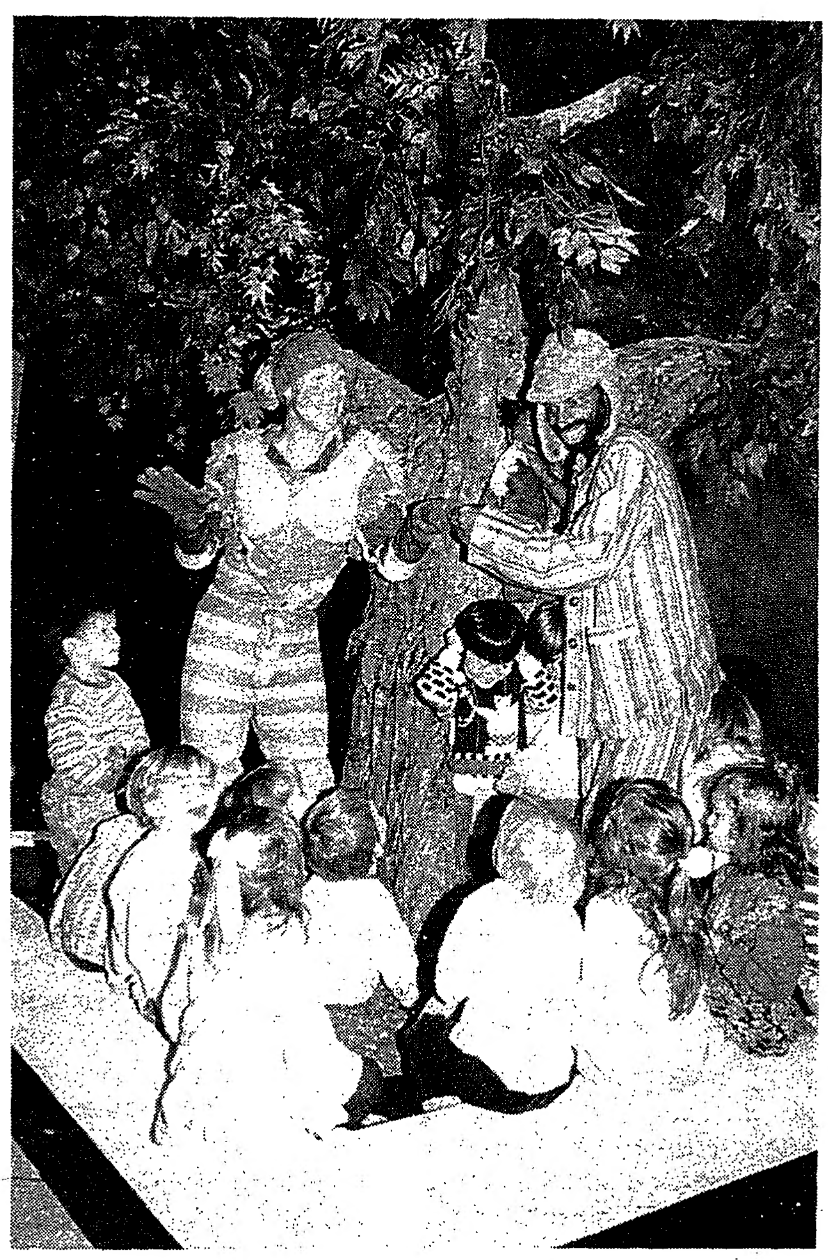
La FAFA se plaint de Radio-Canada

...à lire en page 6

19 élèves en vélo dans les Rocheuses

...à lire en page 10

HEAD À TÊTE



(Photo Pierre Brault)

HEAD À TÊTE est une comédie bilingue mise en scène par Stephen Heatley et mettant aux prises Adam, interprétée par Denis Simpson et Yves, jouée par Ian Wallace. Cette pièce hilarante s'adresse aux jeunes étudiants de 10 ans et plus, mais elle est aussi un bon divertissement familial.

(voir texte et photo en page 9)

• Selon Victor Goldbloom

Il faut mieux informer les Canadiens sur le bilinguisme

OTTAWA (APF): Le nouveau Commissaire aux langues officielles veut profiter des quatorze mois qu'il reste avant la tenue d'un référendum québécois sur la souveraineté pour créer un climat positif au pays autour du concept du bilinguisme.

Comparaissant pour la première fois devant le comité des langues officielles depuis sa nomination en juin dernier, le docteur Victor Goldbloom a soutenu que les fautes ou les frustrations que l'on impute au programme des langues officielles étaient largement le fruit d'une méconnaissance de la Loi sur les langues officielles et de son application.

M. Goldbloom croit qu'il faut «remettre les choses en perspective», et «parler moins souvent de ce qui ne va pas et plus souvent de ce qui a été accompli». Une fois que les



Victor Goldbloom

faits seront connus, a dit le commissaire, la réaction de la grande majorité des Canadiens sera positive.

Tout en souhaitant bonne chance et de la patience au nouveau commissaire, le député libéral Jean-Robert Gauthier a justement tenu à rappeler certains faits à M. Goldbloom. Huit ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, seulement trois provinces anglophones accordent aux francophones la gestion de leurs écoles françaises. Seulement 150,000 des 270,000 jeunes qui ont le droit à une éducation en français fréquentent des écoles françaises dans les provinces anglaises. L'Alberta, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve ne reconnaissent toujours pas le droit à un procès en français à un accusé francophone. Enfin, ajoute le député, la réglementation fédérale sur la langue de service qui doit régir l'utilisation des deux langues officielles dans les institutions fédérales n'est toujours pas adoptée.

Le député Gauthier croit que le nouveau commissaire aurait intérêt à être «proactif», plutôt que de produire un rapport annuel «de deux pouces d'épaisseur» qui fait les manchettes une fois par année. «Parlez leur donc à ces majorités linguistiques. Si vous faisiez cela, vous feriez de la proaction», a lancé le député. «J'ai déjà commencé à le faire» a rétorqué M. Goldbloom, en poste depuis le mois de juin.

Le député du Nouveau-Brunswick Doug Young, qui représente une circoncription majoritairement francophone, a renchéri en disant qu'il était temps de se rendre à l'évidence. «Il me semble qu'un moment donné, il va falloir reconnaître l'ampleur du malaise» a dit le député en référence à l'élection au Nouveau-Brunswick de huit députés membres du parti anti-bilinguisme Confederation of Regions. «Quelqu'un qui dit que c'est une question de manque d'information ne comprend pas ce qui se passe», a ajouté le député.

M. Goldbloom est prêt à rencontrer tous les Canadiens de bonne volonté, y compris des membres des mouvements anti-bilinguisme APEC, COR, et Reform Party. Mais, avertit le commissaire, «il faut qu'il y ait une possibilité de dialogue. «Je ne veux pas perdre mon temps à essayer de convaincre des gens qui ne veulent pas être convaincus».

La comparution de M. Goldbloom devant le comité n'a pas attiré beaucoup de députés du Canada anglais. Sur les huit sièges disponibles, deux étaient occupés par des députés représentant des circonscriptions libérales francophones de l'extérieur du Québec, un député provenait du Québec, et un seul représentait une circonscription anglophone au pays.

• Nouveaux moyens de pression

L'Alliance de la fonction publique s'attaque aux cas de mauvaise gestion du fédéral

OTTAWA (APF): Frustrée de s'être vu imposer une loi de retour au travail, l'Alliance de la fonction publique du Canada a décidé de prendre sa revanche du gouvernement conservateur.

Les dirigeants de l'AFPC, qui représente 170,000 fonctionnaires fédéraux au pays, ont édicté une série de mesures pour maintenir la pression sur le gouvernement Mulroney.

L'une de ces mesures est la création d'une ligne 1-800, «pour permettre aux membres de dénoncer les cas de mauvaise gestion, de gaspillage, de corruption» a indiqué la vice-présidente de l'Alliance, Mme Joane Hurens.

L'appel à la dénonciation lancé par le syndicat a d'ailleurs déjà porté ses premiers fruits. Le syndicat prétend avoir reçu des documents qui indiquent que le gouvernement accordera cette année des augmentations salariales et des gratifications aux officiers supérieurs des Forces armées canadiennes depuis le grade de colonel. S'appuyant sur des renseignements «obtenus de sources confidentielles» le syndicat affirme également que le gouvernement a augmenté le taux quotidien des contrats de service personnel depuis le 1er avril.

On sait que le gouvernement a gelé cette année les salaires de la fonction publique, et qu'il prévoit une augmentation salariale de 3 pour cent l'année prochaine.

Le syndicat a aussi décidé que ses membres respecteraient «scrupuleusement» la convention collective et refuseraient d'apporter du travail à la maison ou d'utiliser leur propre automobile, leurs propres outils ou leurs fournitures personnelles au travail. Les syndiqués ne refuseront toutefois pas de faire du temps supplémentaire pour la simple et bonne raison que le syndicat ne veut pas donner l'occasion aux employés à temps partiel et aux contractuels de profiter de l'occasion pour se mettre de l'argent dans les poches. De plus selon le président du syndicat Daryl Bean, le refus de faire du temps supplémentaire pourrait être considéré comme illégal.

Le syndicat organisera aussi «des mois d'alerte aux contractuels» en surveillant le recours aux employés occasionnels, l'octroi de contrats à l'extérieur, le salaire accordé, et la qualité du travail.

On oncourage aussi les syndiqués à boycotter les émissions courantes des Obligations d'épargne du Canada et à convertir les obligations existantes en d'autres investissements.

On organisera aussi des manifestations lors des déplacements de ministres importants du gouvernement Mulroney.

Le syndicat n'a pas évalué le coût de toutes ces mesures pour le gouvernement, mais on affirme qu'elles ont été choisies parce qu'elles sont pratiques et réalisables, et qu'elles perturberont le moins possible le service au public canadien.

• Le Jour du Souvenir

La campagne du coquelicot est lançée

OTTAWA - Chaque année pour une durée de deux semaines avant le jour du Souvenir - le 11 novembre - la Légion royale canadienne mène sa campagne du Coquelicot-Souvenir.

Le coquelicot a depuis longtemps été associé avec le Souvenir de ceux morts à la guerre. Durant les guerres Napoléoniennes, un correspondant écrivait comment nombreux les coquelicots fleurissaient sur les tombeaux des morts dans la région de Flandre; cependant un officier médecin canadien fut plus que tout autre élément connu responsable pour l'association du coquelicot avec le Souvenir.

En 1915, le lieutenant-colonel John McCrae sortit de la ligne de combat à la suite de la bataille d'Ypres avec 13 lignes griffonnées sur un bout de papier. Ces lignes étaient le poème «au champ d'honneur». Le poème fut publié pour la première fois dans la revue «Punch» en décembre de la même année.

Le poème inspira la Légion des États-Unis en 1920 à adopter le coquelicot comme un symbole du Souvenir. Quoique le coquelicot fut pour la première fois parrainé au Canada en 1921 comme un symbole du Souvenir par l'Association des anciens combattants de la Grande Guerre «the Great War Veterans Association», à la suggestion d'une française, une madame Guérin, il n'y a aucun doute que McCrae mérite le crédit pour l'association permanente du coquelicot avec le Souvenir.

Les emblèmes du coquelicot furent pour la première fois fabriqués par les usines de «Vetcraft» en 1922 sous les auspices du Ministère chargé de préparer les soldats pour le retour à la vie civile.

La campagne du Coquelicot-Souvenir a pour but de rappeler à tous les Canadiens et Canadiennes la dette qu'ils ont envers les 114,000 hommes et femmes qui sont morts au Service des Forces du Canada durant deux guerres mondiales et celle de la Corée. Les dons reçus lors de cette campagne sont placés dans un fonds en fidéicommis, et utilisés au cours de l'année afin d'aider les anciens combattants, anciens militants ainsi que les membres de leurs familles qui sont dans le besoin. Les anciens membres des Services du Commonwealth ainsi que ceux et celles de pays alliés sont aussi éligibles à obtenir des bénéfices provenant de ces fonds.

Pour chaque don reçu, un symbole du Souvenir est fourni, soit un symbole personnel, ou un qui peut être placé en montre pour le public. Ces symboles incluent un coquelicot porté au revers du veston par les individus et les couronnes qui sont déposées aux cénotaphes et monuments à travers le pays. Les dons ne sont pas obligatoires, et dans certains cas, par exemple celui des écoliers, les coquelicots sont distribués par des membres de la Légion tout simplement afin de perpétuer, au sein de la population des jeunes Canadiens et Canadiennes, la tradition du Souvenir.

• Conseil français

450 personnes assistent à la conférence annuelle

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les directeurs d'écoles, administrateurs, conseillers et enseignants de la province étaient réunis à l'hôtel Convention Inn d'Edmonton, en fin de semaine dernière, afin d'assister à la conférence annuelle du Conseil français de l'Alberta Teachers Association.

Le mandat principal du Conseil français est de répondre aux besoins des professeurs au niveau des matières: le matériel et les outils à utiliser, les ressources disponibles, la stratégie, etc. La conférence annuelle permet au personnel scolaire de se rencontrer et de se ressourcer sur ces points. Des ateliers les amènent aussi à intervenir sur différents sujets.



(Photo Pierre Brault)

Les représentants de l'école Citadelle de Legal ont participé avec enthousiasme au Congrès du Conseil français de l'ATA. Ce sont de g. à d.: Gaétane Champagne, Yvette Cyr, Denise Cyr et le directeur de l'école Raymond Tremblay.

La présidente-sortante du Conseil français, Linda Arsenault, se dit satisfaite du nombre d'inscriptions au colloque. «Imaginez, nous avons reçu plus de 450 personnes qui sont venues ici pour recevoir quelque chose en français, que ce soit au niveau pédagogique ou personnel. C'est prendre ses responsabilités d'éducateur que d'être ici, en fin de semaine.»

«Portes ouvertes sur le monde» est le thème de la conférence annuelle. Madame Arsenault l'explique: «Pour se respecter, il faut s'affirmer et affirmer notre culture. L'ouvrir sur le monde et ce, dans tous les domaines. Pour ce faire, nous avons besoin de gens forts et pas besoin d'être présidente du Conseil français. Nous n'avons qu'à prendre en exemple les 450 personnes rassemblées ici. Elle prennent leurs responsabilités et c'est ce que tous devraient faire.»

La principale nouveauté du colloque 1991 concerne la journée du vendredi habituellement destinée aux seuls directeurs et administrateurs. Cette année, les enseignants y étaient aussi invités et on retrouvait, en plus, des ateliers sur l'orthopédagogie. Madame Yolande Moquin, directrice du congrès, est toutefois un peu déçue de la tournure des événements. «J'ai envoyé des communiqués à tous les directeurs d'écoles pour qu'ils puissent planifier leur fin de semaine et aussi pour qu'ils avertissent l'orthopédagogue de leur école que des ateliers étaient organisés pour eux. Maintenant, je me rend compte que les messages n'ont pas été faits. C'est un peu décevant pour le comité organisateur.»

De plus, pour Mme Moquin, l'organisation du congrès est devenu tout un mandat. «Lorsque que je me suis engagée dans ce projet, dit-elle, je ne savais pas encore que je deviendrais la directrice de l'école Ste-Jeanne-D'Arc; ce qui m'a amené un surplus de travail. J'ai quand même adoré cela; ça fait partie de mon développement professionnel.»

En tout, quelque 42 personnes invitées ont donné 56 ateliers. Une salle d'exposition était ouverte dans la journée du vendredi et du samedi. On retrouvait des kiosques exposant du matériel pédagogique et scolaire, etc.

Toujours dans le cadre de l'événement, l'ACFA régionale d'Edmonton a présenté le spectacle de Jim Corcoran. Le spectacle, à lequel ont assisté environ 300 personnes, a généralement été bien apprécié.

• Conférence

Le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Jean Pariseau est un historien militaire. Mardi le 22 octobre, il présentait une conférence à la Faculté St-Jean. Le sujet traité a été le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes et dans la Fonction publique.

Avant de débuter M. Pariseau a spécifié que la conférence n'avait pas pour but de promouvoir le militarisme, mais bien de faire état de l'utilisation des langues française et anglaise dans la Défense nationale depuis 1763 jusqu'à aujourd'hui. Effectivement, on a pu, tout au long de son discours, entendre une multitude d'exemples décrivant comment les Canadiens français ont dû vivre leur carrière militaire.

Généralement, années après années, on peut s'apercevoir que les Canadiens français ont toujours représenté un pourcentage relativement élevé du personnel militaire, soit environ 30%. Cependant, les troupes dirigées en français ne représentent bien souvent que le tiers de ce pourcentage. Monsieur Pariseau nous décrit la situation en ordre chronologique et prend le temps d'expliquer et de faire la relation entre le contexte politique et la situation de la langue française dans l'armée. Ce qui l'amène souvent à se poser quelques questions. Par exemple, à la veille de la deuxième guerre mondiale 60% des cadets sont français. Pourquoi le ministre de la Défense, qui était un francophone à l'époque, ne profite-t-il pas de l'occasion pour renforcer le leadership francophone dans les troupes?



(photo Carole Thibeault)

Jean Pariseau, à sa retraite, collabore à la rédaction de l'histoire des Oblats de Marie-Immaculée à la Rivière-la-Paix.

Depuis 1969, année de la loi sur la déclaration des deux langues officielles, on voit une augmentation de l'utilisation de la langue française au sein de l'armée et de la fonction publique mais l'appareil est encore fragile.

Selon monsieur Pariseau, présentement l'état de la langue française dans les Forces armées canadiennes se trouve nettement plus confortable. Il existe quelques compagnies en dehors du 22e royal régiment qui sont dirigées en français, surtout au Québec. «Les francophones, dit-il, représentent présentement 26% de la population canadienne et 27% du personnel militaire. Logiquement, ils devraient ne représenter que le même pourcentage des gens bilingues qui font le lien entre les compagnies anglaises et françaises. Ce qui n'est pas le cas; ils sont beaucoup plus nombreux. Ce qui prouvent encore une fois la mauvaise volonté des anglophones à vouloir se servir du français.»

Il faut expliquer que tous les officiers dont le conférencier parle ici, doivent nécessairement passer des tests de français pour obtenir leur poste.

Les faits relatés lors de la conférence ont été tirés de deux livres intitulés «Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes», Tome 1 et 2. Ces livres ont été écrits par Jean Pariseau lui-même en collaboration avec Serge Bernier, lui aussi historien militaire.

Jean Pariseau

Jean Pariseau est né à Montréal. Il a fait ses études primaires à Falher et Donnelly pour ensuite suivre son cours classique au Collège St-Jean à Edmonton.

Ils s'enrôle dans l'Aviation royale du Canada en 1943 et, plus tard, dans l'infanterie. Tout au long de sa longue carrière militaire, il a été muté à plusieurs endroits au Canada: Calgary, Edmonton, Ottawa et dans l'est du Québec.

Il a également servi au Congo et à Chypre où il était officier de liaison pour l'ONU.

Il est l'auteur principal de «Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, Tome 1 et 2. Il collabore présentement à la rédaction de l'histoire des Pères Oblats de Marie-Immaculée à la Rivière-la-Paix.

AU RÉGIONAL

• Un renouveau renouvelant

Le Frère Tom Maddix a animé le Jour du Renouveau

par FRANÇOIS BOLDUC

BONNYVILLE - Le lundi, 7 octobre dernier, avait lieu le Jour du Renouveau au Centre paroissial de la paroisse Saint-Louis à Bonnyville. Les professeurs, les administrateurs et le personnel de soutien du Conseil des écoles catholiques du Lakeland y assistaient, accompagnés d'une vingtaine de parents de la communauté. Le clergé y était aussi représenté par les prêtres de cette région. Soulignons la présence toujours fort appréciée de Monseigneur Raymond Roy. En tout, quelque 175 personnes étaient présentes... de corps et d'esprit!

Pour l'occasion, les organisateurs de cette journée toute spéciale avaient invité le Frère Tom Maddix comme animateur. Celui-ci, confiant en lui-même et conscient de son talent naturel pour l'animation, n'a pas cherché à répondre aux questions de ses interlocuteurs, mais plutôt à susciter chez eux d'autres questions. Ainsi, il les rendait conscients des forces intérieures, mais trop ignorées qu'ils possèdent. À leurs questions, il ne donnait qu'une piste de réponse, provoquant alors à coup sûr la réflexion. Son discours s'en est surtout tenu à la spiritualité, à connaître Jésus comme exemple, à réaliser la relation entre Dieu et chacun des participants ainsi que le rôle de l'enseignant comme véhicule de la religion. Structurant son discours à même les questions de son auditoire, le Frère Maddix a hors de tout doute fait preuve de beaucoup de leadership évangélique, ce qui était le thème central de cette journée.



Les participants ont eu droit à la traduction simultanée grâce aux bons services de Lise Katerynych, Gérard Lavigne et Henri Lemire. Nous apercevons ces deux derniers à l'arrière plan sur la photo.

Ainsi, cet évènement, devenu annuel depuis six ans maintenant, a commencé par le discours du Frère Tom suivi d'une messe dynamique ou le chant était à l'honneur. Il y a par la suite eu un dîner où tous ont eu la chance de «piquer un brin de jasette». Revenait ensuite Frère Tom pour terminer ce jour de réflexion, d'échange et de prière.

D'une part, le Conseil a fait plusieurs heureux en innovant une façon d'impliquer tout son monde dans cette expérience religieuse. De fait, comme l'animateur était unilingue anglophone, ceux qui maîtrisent beaucoup mieux la langue de Molière que celle de Shakespeare ont eu droit à une traduction simultanée du discours du Frère Maddix grâce à un système d'écouteurs. À souligner l'excellent travail de Gérard Lavigne, Henri Lemire et Lise Katerynych qui se relevaient à titre de traducteurs. Cette expérience, qui représentait en fait un essai, s'est avérée un vif succès. Les unilingues francophones ont semblé apprécier au plus haut point cette attention toute particulière à leur égard. Ils se sont sentis intégrés à la discussion même si, paradoxalement, ils étaient isolés du groupe, prêtant sans cesse l'oreille à leurs écouteurs mais heureusement ils comprenaient vraiment tout ce qui se passait!

Bref, cette journée couronnée de succès ne s'est pas faite sans le bon travail d'un solide comité organisationnel supervisé par l'infatigable Soeur Thérèse Normandeau. Cette dernière s'est encore une fois donnée corps et âme pour faire de cet évènement une réussite. Donc, un gros bravo et à l'an prochain pour un Renouveau renouvelé!

• Jubilé d'or

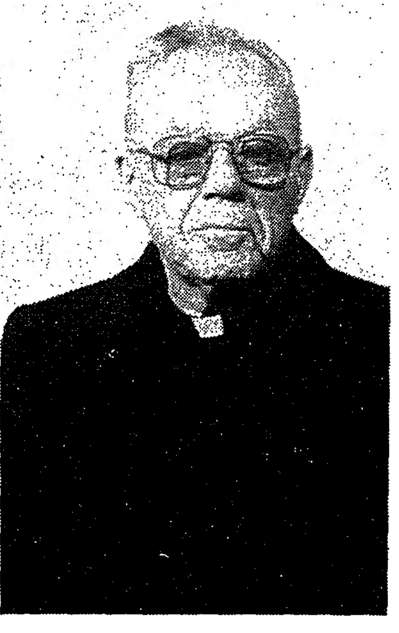
Deux oblats célèbrent leur 50e anniversaire de vie sacerdotale

par LUCIENNE BRISSON

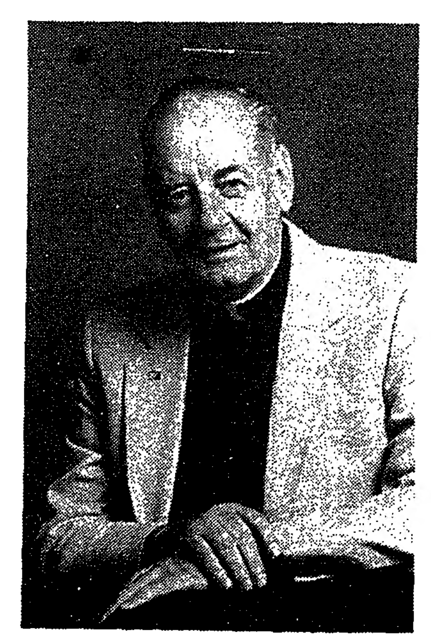
ST-ALBERT - Dimanche le 13 octobre dernier, entourés de nombreux confrères en religion, de parents et d'amis (l'église était à son comble), les Pères Fernand Thibault, omi et Maurice Lafrance, omi ont célébré leur 50e anniversaire de vie sacerdotale.

Le tout a débuté par la célébration de l'eucharistie à l'église paroissiale. Les Chevaliers de Colomb ont d'abord fait leur entrée, suivis d'une quinzaine d'infirmières et d'infirmiers du Sturgeon General Hospital (SGH), puis des ordinaires de la messe.

Une messe concélébrée par les heureux jubilaires assistés du Père Al. Roy, omi, curé de St-Albert, avait un cachet particulier.



Père Maurice Lafrance



Père Fernand Thibault

Le Père Colin Levangie, omi, trésorier provincial, a prononcé l'homélie en relatant que les Pères Thibault et Lafrance ont été depuis son arrivée à Saint-Albert en 1965 (après un an de prêtrise), ses premiers confesseurs, conseillers et pères spirituels.

Le Père Fernand Thibault, omi est né le 29 février 1916, à Edmonton. Il a fait ses études primaires à l'école Grandin du même endroit, et ses études classiques chez les Jésuites, toujours à Edmonton. Il a reçu sa formation sacerdotale au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Ordonné prêtre le 20 septembre 1941, des mains de Mgr Alexandre Vachon à la Basilique d'Ottawa, il dira sa première messe au Scolasticat St-Joseph.

Contrairement à plusieurs de ses confrères, le Père Thibault a surtout oeuvré dans la région. Il a d'abord été professeur pendant seize ans au Juniorat St-Jean (aujourd'hui la Faculté St-Jean), pour ensuite en devenir le supérieur pendant 6 ans. On le retrouve comme aumônier à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton, puis comme curé dans sa place natale à St-Joachim. Il garde un très bon souvenir des Fêtes du Centenaire de cette dernière paroisse, dont il a présidé les cérémonies. Depuis dix ans, il est aumônier au Sturgeon General Hospital (SGH). Dans une entrevue, il a signalé: «Partout où j'ai passé, j'ai aimé mon travail; et je suis resté attaché aux gens que j'ai connus».

Le Père Maurice Lafrance, omi est né le 26 novembre 1914 à l'Île Verte au Québec. Il a fait ses études primaires à Saint-Paul en Alberta pour les continuer au Juniorat d'Edmonton. Il a été

...suite en page 5

ÉPHÉMÉRIDES

Novembre

4	5	6	7	8	9	10
1938 Ouverture d'une 2e classe pour francophones à l'école Grandin, Edmonton	**1954** Première réunion de la Relève albertaine, session au collège St-Jean, Edmonton	**1930** Les élèves du Pensionnat SASV, Edmonton, exécutent le drame «Les chrétiens aux lions»	**1902** Décès de Mère Saint-Joseph, principale fondatrice des Soeurs de l'Assomption.	**1946** À Mallaig, Alberta, rencontre des commissaires et des professeurs pour discuter la survivance de la francophonie à l'école	**1939** Première réception des «Croisés» au Pensionnat SASV, Edmonton	**1957** Réal Fréchette, président national de la JAC, visite l'école de Brosseau, Alberta



EDITORIAL

par Pierre Brault

Le bilinguisme, un signe distinctif du Canada

Lors de sa première comparution devant le comité des langues offcielles à Ottawa, le nouveau Commissaire aux langues, M. Victor Goldbloom, a soutenu que les fautes et les frustrations que l'on impute au programme des langues officielles étaient largement le fruit d'une méconnaissance de la Loi sur les langues officielles et de son application.

Le plus farouche ennemi du bilinguisme est le Confederation of Regions (CoR) qui a réussi à faire élire huit députés aux dernières élections au Nouveau-Brunswick et est devenu l'Opposition officielle. Son principal argument est toujours le même: il en coûte une fortune au Trésor public pour maintenir le programme de bilinguisme au Canada. C'est absolument faux. Et les membres du CoR le savent très bien car ils sont très bien informés.

Et que dire du Reform Party de Preston Manning qui piétine, ne pouvant présenter aux Canadiens un programme électoral à la mesure de leurs aspirations. Ce sont des organismes qui sont «CONTRE». Ils sont contre tout: contre le bilinguisme, contre les programmes sociaux, contre les francophones, contre le multiculturalisme, contre les autochtones, contre...

Ils sont contre le bilinguisme et pourtant il ne coûte que 0,30 pour cent des dépenses totales des programmes du gouvernement fédéral. En comparaison avec d'autres dépenses inutiles du fédéral ça vaut même pas la peine d'en parler.

Quand ces organismes, qui sont populaires et savent profiter du mécontentement de la population, parleront-ils de reconstruire le Canada plutôt que de le détruire avec leur propagande négative? Quand auront-ils des propositions positives, constructives à faire aux Canadiens pour assurer leur avenir?

Il est vrai qu'il faut mieux informer les Canadiens sur le bilinguisme. Il est vrai aussi qu'il faut parler de ce qui va bien dans ce programme et des résultats positifs qu'il a apportés. Le bilinguisme n'a-t-il pas fait naître le système des écoles et des programmes d'immersion française? N'y a-t-il pas plus de 17 000 jeunes Albertains qui y sont inscrits cette année? Cela ne contribue-t-il pas à une meilleure compréhension entre les francophones et les anglophones?

Les parents des étudiants en immersion française ont réalisé que le bilinguisme est un bon investissement. Il ne faut pas oublier que le bilinguisme accroît la compétitivité sur les marchés internationaux. Le Canada sans le bilinguisme, sans l'anglais et le français, ce n'est pas, ce n'est plus le Canada. Le bilinguisme est un signe distinctif du Canada.

À la lueur de toutes ces choses positives, n'y a-t-il pas lieu de continuer à améliorer ce programme des langues officielles au lieu de chercher à le tuer? Qu'attend le fédéral pour déposer la réglementation sur la langue de service qui doit régir l'utilisation des deux langues officielles dans les institutions fédérales?

Oh! C'est vrai, ce n'est pas le temps. Messieurs Mulroney et Clark sont à tenter un ultime effort pour ramener le Québec dans la grande famille canadienne. Une chose à la fois... Ça fait quand même plus de deux ans qu'on attend cette fameuse réglementation.

Il faut que le Commissariat aux langues officielles soit «proactif». Au diable le rapport annuel. Vendre la salade est plus important que de faire un rapport sur l'état de la récolte. Il faut aussi traduire devant la Cour fédérale tous les ministères et toutes les compagnies de la Couronne qui ne respectent pas la Loi sur les langues officielles. Le Commissaire a eu gain de cause hors cour contre Air Canada (voir texte page 1) et est toujours en cour avec Via Rail. Il faut continuer le bon travail, M. Goldbloom. En ce qui nous concerne, nous allons continuer de revendiquer systématiquement notre part de publicité fédérale.

• Programme d'AADAC

Appui jeunesse présent dans les écoles de Smoky River

par CAROLE THIBEAULT

SMOKY RIVER- L'Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission (AADAC) célèbre ses quarante ans d'existence en Alberta. Dans la région de Smoky River, quatre écoles possèdent un programme d'intervention auprès des jeunes, parrainé par la AADAC, le programme Appui jeunesse.

Appui jeunesse regroupe, dans chaque école, une dizaine de jeunes. Ceux-ci sont formés pour devenir de meilleurs communi-cateurs afin d'aider et d'être à l'écoute des autres jeunes de l'école. Comme le disent si bien Mmes Dolorese Nolette, Colette Chabot et Guyanne Garand, enseignantes et responsables du programme respectivement dans les écoles Héritage, Girouxville et Routhier, «si les jeunes veulent se confier, ils se tournent la plupart du temps vers d'autres jeunes.»

Toutefois les adolescents faisant partie d'Appui jeunesse ne sont pas laissés à eux-mêmes. Ils n'ont pas à raconter tous les entretiens qu'ils ont avec leurs compagnons. Mais si la situation devient trop complexe ou dangereuse, une question de suicide par exemple, ils se doivent de référer la personne à problèmes à l'adulte responsable du groupe qui fera les démarches nécessaires pour lui venir en aide.

On serait porté à croire qu'il est peut-être dangereux pour l'équilibre de ces jeunes d'avoir à traiter avec les problèmes des autres. «Les jeunes sont formés en conséquences, d'expliquer Mme Garand de l'école Girouxville. Ils savent qu'il ne faut pas qu'ils dépassent leurs limites personnelles, de ne pas en prendre plus qu'ils n'en sont capables.»

Les écoles G. P. Vanier, Girouxville, Routhier et Héritage possèdent chacune leur groupe Appui jeunesse. Toutefois, le fonctionnement n'est pas le même à chaque endroit: activité parascolaire ou inclue dans un cours à option. De plus, les jeunes ont parfois des sessions de formation ou des rencontres sociales avec les groupes des autres écoles, en dehors de leur municipalité. Tout cela, subventionné par la AADAC.

Par dessus tout, les responsables ont remarqué un changement chez les adolescents d'Appui jeunesse. «Les jeunes ont beaucoup plus de facilité à communiquer et le programme est très bon pour le développement de la personne» ajoute Mme Dolorese Nolette de l'école Héritage.

Pensée de la semaine...

Ne tenez rien pour impossible tant que vous n'avez pas la preuve du contraire

(Cicéron)

Sacerdoce

...suite de la page 4

ordonné prêtre le 29 juin 1941. Comme première obédience, il devient l'assistant du Père Larose, omi à North Battleford (Sask.) pour ensuite devenir assistant dans la paroisse de Meadow Lake (Sask.). En 1943, on le retrouve principal à l'école indienne de Brocket (Alberta), puis en 1945, principal à l'école Ste-Mary de Cardston (Alberta) pendant 4 ans. En 1949, il a une crise cardiaque. Un long repos s'en suis. De 1965 à 1969, il est curé à St-Albert. À partir de 1970, on le voit successivement à plusieurs endroits: la réserve indienne de Duck Lake, North Battleford, St-Joachim, Green Lake, Saint-Albert et Winterburn. En 1980, il revient à St-Albert, pour un repos.

Depuis 3 ans, il demeure à l'Infirmerie de Placid Place, à Edmonton.

Les cérémonies ont été organisées par les autorités religieuses de la paroisse, suivies d'une courte réception au sous-sol de l'église.



APF

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Émission «Le temps de vivre»

La FAFA se plaint de Radio-Canada

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Au mois de septembre dernier, l'équipe de l'émission «Le temps de vivre» ordinairement enregistrée à Montréal, est venue à Edmonton rencontrer les aînés franco-albertains. Mme Thérèse Laplante, vice-présidente de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA), dans une lettre destinée au directeur régional de Radio-Canada, M. Denis Lord, exprime la déception et le mécontentement de la FAFA quant au contenu de l'émission enregistrée à l'hôtel MacDonald.

Selon la FAFA, les entrevues qui ont été faites au cours de l'émission n'ont pas rencontré les attentes des aînés. On a bien parlé de la francophonie albertaine, mais pas suffisamment de la façon dont les gens du troisième âge y ont contribué. «Nous avions cru sincèrement que le but de cette émission était de donner l'occasion aux aînés de se connaître, d'être fiers de leurs oeuvres et de leurs conquêtes. Serait-ce que ce ne soit plus le cas?» s'interroge Mme Laplante dans la lettre qu'elle a écrite. Lors d'une entrevue avec le journal elle a ajouté: «Nous pensions que cette émission nous était réservée. Ça fait des années et des années que nous nous battons et nous sommes encore ici. On aurait voulu passer un message: «regardez, nous sommes convaincus, militants, énergiques et rien ne nous a détruits! J'ai jugé utile d'écrire cette lettre car plusieurs personnes nous ont donné leurs commentaires, et c'était loin d'être positif.»

Selon la vice-présidente, le peu de temps qu'il leur était allégué pour l'émission a été perdu en questions futiles. «Par exemple, pourquoi perdre quelques minutes précieuses à parler du boeuf alors que les gens présents avaient des faits intéressants à raconter sur leur bataille et leur vie en Alberta?»

Avec la situation politique qui règne sur le pays, la FAFA pense que Radio-Canada a manqué le bateau lors de l'émission. On peut lire: «Nous déplorons le fait que Radio-Canada n'a pas fait d'efforts pour reconnaître l'apport de notre population francophone dans un milieu si minoritaire. Nous nous sentons souvent pris en otage, utilisés comme monnaie d'échange en politique. Vous auriez dû profiter de l'occasion pour parler des 65 000 francophones qui vivent en français, des 100 000 anglophones qui parlent français chez nous au lieu de nous décrire comme des cadavres encore chauds.»

Les aînés bénévoles de l'Alberta se sont sentis oubliés lors de l'émission, car Radio-Canada n'a même pas cité le nom du plus grand organisme provincial pour les aînés (FAFA).

L'attitude de l'animateur Jacques Boulanger a aussi choqué les gens de la FAFA. En effet, dans une entrevue accordée au Franco lors de son passage dans la capitale, celui-ci déclarait: «(sic) malgré le peu de temps que j'ai passé à Edmonton, je sais maintenant ce que c'est que de vivre en minorité. Par exemple, il m'arrive de parler français et qu'on ne me comprenne pas. Ce qui est plutôt rare au Québec. C'est formidable de vivre çà.» Mme Laplante argumente: «Ce n'est pas formidable, c'est épouvantable ce qu'il dit! Il n'a pas l'air de comprendre ce que ça représente pour nous, les gens d'ici, de ne jamais se faire comprendre. Quelqu'un qui vient du Québec et qui réussit à se faire comprendre, ça c'est formidable!»

En conclusion, la FAFA demande à Radio-Canada de ne pas rediffuser l'émission. «Nous n'avons pas envie que nos enfants et que nos petits-enfants, tous des francophones, croient qu'ils sont en voie d'extinction.»

En ce qui concerne la Société Radio-Canada, le directeur régional, Denis Lord, entend bien répondre aux accusations de la FAFA. Il n'a voulu ajouter aucun commentaire disant que sa réponse écrite éclaircira tout.

• Rivière-La-Paix

Francophones aux couches



(photo Smoky River Express)

Monique Maisonneuve et sa fille Stéphanie Liliane reçoivent la première trousse cadeau de Francophones aux couches présentée par Irène Gauthier.

par CAROLE THIBEAULT

RIVIÈRE-LA-PAIX- Le Conseil régional de l'éducation française de Rivière-la-paix (CREF) lance son nouveau projet Francophones aux couches. Irène Gauthier, conseillère du CREF, en est la responsable-bénévole pour la région Mc Lennan, Donnelly.

Le principal objectif du projet est de sensibiliser les parents à l'importance de parler français à leur enfant dès la naissance. «Il faut aider notre enfant à maîtriser sa langue maternelle car dans le milieu où l'on vit, le bilinguisme viendra par lui-même», explique Monique Maisonneuve, ex-président du CREF. Irène Gauthier ajoute :«L'éducation en français doit se faire dès le début. Il ne faut pas attendre ni se fier sur l'école pour cela.»

Le deuxième objectif est d'éveiller les parents à leur rôle d'éducateur à la foi catholique. «C'est un peu la même chose que pour la langue, affirme Mme Maisonneuve. Souvent les parents vont laisser à l'école le soin de traiter cette question et rien ne se vit à la maison en ce qui concerne l'éveil au sens de Dieu.»

L'ex-présidente complète en disant «qu'en fait, Francophones aux couches est là pour rendre les parents conscients de leur responsabilité au foyer pour que ce soit plus efficace quand les enfants commenceront l'école. Francophones aux couches est là pour épauler et appuyer les parents.»

Les parents francophones de nouveau-nés seront visités par les représentants du CREF qui leur remettront une trousse cadeau. Cette dernière comprend une couche en coton réutilisable, un dépliant du CREF et de l'ACFA, un savon naturel, un livre d'histoires, un carnet d'enregistrement des sacrements et finalement le guide «mieux vivre avec son enfant de 0 à 2 ans.» Les bénévoles espèrent visiter 30 parents de nouveau-nés d'ici la fin de mars 1992. Ils visiteront également les parents de tous les enfants nés après le 15 août.

Monique Maisonneuve a été la première à recevoir la trousse cadeau après avoir accouché de sa fille Stéphanie Liliane, au mois d'octobre. Lors de la remise, le CREF en a profité pour lancer officiellement le projet.

Coïncidence ou non, l'idée de Francophones aux couches a germé, il y a de cela trois ans, dans la tête de Mme Maisonneuve alors qu'elle était présidente du CREF. Cependant, le CREF avait d'autres priorités comme par exemple, le l'établissement de l'école Héritage, l'instauration des Jardinières pour les jeunes d'âge préscolaire. Il y avait aussi un problème de fonds.

Cette année, le projet a été rendu possible grâce à une subvention du secrétariat d'État, à la contribution du D.S.C. de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, aux commandites de l'ACFA régionale de Rivière-la-paix et aux contributions financières des paroisses participantes.

Si vous connaissez des parents francophones qui ont ou auront un nouveau-né et qui sont intéressés à notre projet, contactez Irène Gauthier au 925-2139.

• Plamondon

12e Festival de la Moisson

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Samedi, le 19 octobre dernier, avait lieu le 12e Festival de la Moisson à Plamondon.

Alors que les organisateurs de la fête attendaient de 225 à 250 personnes comme les années dernières, seulement 124 billets ont été vendus. Cette faible présence peut être expliquée par un autre événement qui se déroulait en même temps dans la région et qui regroupait plusieurs membres de la communauté. Mais par contre, ceci n'a pas semblé être le rabat-joie des gens; la fête s'est déroulée traditionnellement avec joie et avec un esprit de gaieté.

Toujours en gardant ses objectifs, la fête promeut les artisans et les talents locaux, et la rencontre familiale. Le souper délicieux, préparé par Mme Paulette Plamondon et Mme June Bourassa, a été dégusté avec appétit.

Le clou de cette rencontre a été le spectacle de talents locaux. Cette année, une quinzaine de jeunes de l'âge de 8 à 14 ans ont participé, sous la direction diligente de M. Reed Gauthier. Bravo, à M. Gauthier pour son encouragement et pour son temps donné à ces jeunes afin de perfectionner leurs numéros.

Ce spectacle de la chanson française, fort apprécié par les parents, grands-parents et amis, était gai et entraînant. Les participants étaient: Danielle et Chantal Gauthier, Jennifer Plamondon, Jocelyn Labonté, Jeanie Andronyk, Destiny Girard, Nadine Contant, Adrianne Sehn, Renée Richard, Karey-Lynn Routhier, Olivier Giammarioli, Lianne Gingras, Rosanne Plamondon, Stacey Gaudet ainsi que Mme Lina Plamondon qui a joué des pièces instrumentales au violon.

La soirée s'est terminée en dansant sur la musique de Country Crock, un orchestre local.

Merci aux organisateurs de la fête. Merci à M. Henri Moquin de l'ONF pour la présentation d'un film, à M. Mike Cardinal, député provincial, pour son appui et son encouragement à la cause.

Encore une fois, les buts ont été atteints et on peut dire que malgré tout la [illegible] a été un succès.

À VOTRE SANTÉ...

par Guy Scherrer

Amélioration du système de transport de l'oxygène

Comment l'oxygène se rend-il aux muscles? Une fois entré dans les poumons, il est capté par l'hémoglobine (globule rouge) et transporté jusqu'aux muscles. C'est à cet endroit que l'oxygène est utilisé pour favoriser le travail musculaire. C'est le coeur qui assure le transport de l'hémoglobine par la circulation sanguine. Donc pour avoir plus d'oxygène aux muscles, il faut augmenter le nombre de globules rouges qui arrivent aux muscles par unité de temps. Ils sont les transporteurs d'oxygène.

Pour arrivée à cette fin, il existe 2 méthodes d'entraînement complémentaires: l'intervalle court, le continue lent. L'intervalle court a pour but de développer la musculature du coeur lui-même. Amélioré la force du coeur signifie qu'à chaque battement il pompe plus de sang. Que voulons-nous dire par intervalle court? Comme son nom l'indique, il s'agit d'un travail coupé par un temps de repos. La durée de l'effort ne doit pas dépasser 25 à 30 secondes. La période de repos est d'environ 60 à 90 secondes; juste assez pour permettre à la fréquence cardiaque de revenir à environ 120 battements par seconde. Le continue lent favorise la formation de l'hémoglobine. Ce type d'entraînement se définit comme un travail d'au moins 15 minutes d'une intensité moyenne. La fréquence cardiaque doit varier entre 130 et 140 battements par minute durant l'effort.

Vous venez de voir 2 méthodes d'entraînement qui favorisent l'endurance organique. C'est cette qualité qui permet à votre corps de poursuivre un effort modéré, avec des muscles toujours bien oxygénés, le plus longtemps possible.

• *Medley*

École Voyageur



Le comité de direction est composé de sept parents: (de gauche à droite) Martin Gagné, Bruno Cormier, Thérèse Moquin, Lionel Lamothe, Danny Ward et Édith Trudel; absente Johanne Joly.

MEDLEY - La commission scolaire de Medley, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, s'est engagée à répondre aux besoins éducatifs des enfants dont les parents rencontrent les exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Cet engagement l'a amenée à établir un nouvel établissement scolaire francophone, en l'occurence l'École Voyageur.

L'École Voyageur en tant qu'école francophone, fonctionne entièrement en français. Ses activités, ses services administratifs et ses communiqués cherchent à éveiller l'identité française et à promouvoir l'héritage linguistique et culturel des francophones. L'École Voyageur est aussi un endroit ou l'élève francophone peut maîtriser la langue anglaise sans perte et sans soustraction à sa langue et à sa culture propre.

Il y a présentement 173 élèves de la maternelle à la 9ième année qui sont inscrits à l'école Voyageur. Cinquante-deux de ces élèves voyagent en autobus scolaire de Cold Lake, de Grand Centre et de Bonnyville

• *Falher*

Une nouvelle plaque décorative pour autos

par CAROLE THIBEAULT

FALHER- La Chambre de commerce a mis en vente, il y a trois semaines environ, une nouvelle plaque d'immatriculation décorative afin de promouvoir la ville de Falher.

On peut lire sur la plaque «Capitale du miel» et «Falher, Alberta» en noir sur fond blanc. On y retrouve également le dessin d'une abeille au centre ainsi qu'une ruche sur chaque côté. Les gens peuvent se procurer la plaque dans les deux langues officielles, soit en anglais et en français.

Depuis un peu plus de cinq mois, une nouvelle loi indique que les automobilistes ne sont plus obligés d'avoir une plaque à l'avant de leur véhicule. C'est alors que M. Albert Sauvageau, le directeur de la Chambre de commerce de Falher, a eu l'idée d'une plaque décorative à l'effigie de la ville du miel.

On peut se procurer la plaque, au coût de 5,95$ plus TPS, dans n'importe quel magasin de Falher ainsi qu'à la Chambre de commerce.

Les fonds recueillis serviront à acheter une enseigne qui sera placée à l'entrée de la municipalité souhaitant la bienvenue aux voyageurs. Selon M. Sauvageau, il est fort possible que celle-ci soit érigée au printemps prochain.

• Théâtre français d'Edmonton

Le Roitelet, un contenu sans contenant

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Le Roitelet, une pièce en deux actes écrite par Claude Dorge, a officiellement lancé la vingt-troisième saison du Théâtre Français d'Edmonton.

Le sujet est pourtant attrayant... La pièce raconte dans quel état d'esprit Louis Riel vécut un séjour à Saint-Jean de Dieu, l'hôpital psychiatrique bien connu de Montréal. Guy Pariseau, le metteur en scène résume l'action en ces termes: «Louis Riel y vivra un certain temps, le temps de se remémorer le passé, de s'interroger sur le présent, de craindre l'avenir». Cet homme, aux visions sociales et nationalistes controversées a guidé son peuple vers une reconnaissance publique de la cause métisse. On ne peut ignorer avec quelle force et détermination, il défendit entre autres, la langue française. Pendant son internement, Riel a vu défiler dans ses rêves et hallucinations, une pléiade de gens qui encourageaient, dénonçaient ou vénéraient sa démarche sociale, religieuse et politique. Il est tourmenté mais respecté et bientôt, il incarnera le leader que tous attendaient, un nouveau Christ. Il deviendra progressivement le roitelet, le roi d'un très petit état, celui des Métis de l'Ouest canadien.

Si le contenu de la pièce est puissant, l'interprétation elle, était d'une faiblesse déconcertante. On aurait cru assister a une répétition. Riel (Adélard Poirier) souffrait de blancs de mémoire si fréquents qu'il perdit toute crédibilité dès la fin du premier acte. Le protagoniste à qui on a conféré tant de qualités d'éloquence et de leadership est apparu faible et incapable d'endosser le rôle que les représentants de son peuple lui attribuaient. Le jeu verbal et physique des autres personnages était inégal et manquait de tonus. Les textes semblaient récités, peu intériorisés par les acteurs, d'ailleurs trop concentrés sur leur discours pour jouer adéquatement. Le spectateur devait tendre une oreille très attentive afin de capter des dialogues énoncés rapidement et faiblement. La voix de la souffleuse était quant à elle, nettement audible. On devrait recruter davantage de Bernard Douville et de Normand Fontaine. Le premier a su rendre vraisemblables les deux personnages qu'il incarnait. Quant au second, le rôle de recteur semblait une vocation innée.

Le Roitelet présente les attributs d'une pièce forte dont la substance est discutable mais intéressante. C'est dommage de ne pas lui avoir rendu justice. Dans un tel décor, c'était pourtant prometteur...



(Photo Pierre Brault)

Le Roitelet présente les attibuts d'une pièce forte dont la substance est discutable mais intéressante.

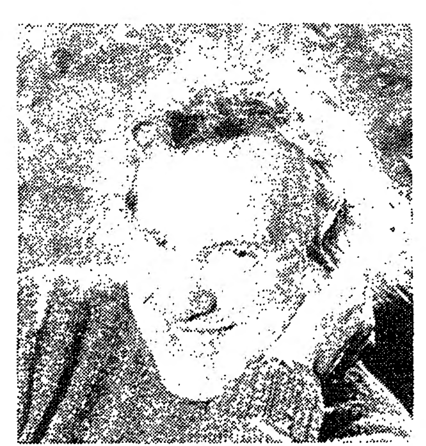
• Musique en Belgique

Julos Beaucarne: le chef de file désabusé

par RONALD TREMBLAY (collaboration spéciale)

Voici le 3e d'une série de 4 articles sur la situation de la musique française en Belgique.

BELGIQUE - Depuis deux générations déjà, un des chefs de file de la chanson d'expression française en Belgique est sans contredit le Wallon Julos Beaucarne. Après quelque 30 ans de carrière, il continue de s'imposer, et ses chansons à message attirent encore les foules.



Julos Beaucarne

Lui aussi en a long à dire sur l'attitude d'une partie de la population belge consommatrice de musique: «Les gens se laissent tout simplement emporter (influencer) par ce qu'ils entendent en France et ailleurs... À ce chapitre, beaucoup de wagons, très peu de locomotives. Pour ce qui est de l'exil, je travaille en France... au fait j'y suis travailleur immigré». Beaucarne (dont le «X»ème disque «9-9-99 MONDENEUF» paraissait l'an dernier), est plutôt acerbe lorsqu'il commente la situation des émissions de variété belges. D'après lui, plusieurs réalisateurs de variétés veulent «perpétuer l'idiotie des gens».

Et qu'en disent les auditeurs et les consommateurs? Thierry Antoine, un employé de bureau de 30 ans est un consommateur avide de musique. Il accumule DC et microsillons au rythme de 4 ou 5 par semaine. Son appartement, avenue Gustave Latinis à Bruxelles est une véritable «châsse de la chanson». Sa collection des plus variée couvre plus de trois générations, de Piaf à Extreme, passant par les Stones, «Johnny», Brel, les Beatles, les Grands du classique, du jazz, du Blues, etc.

...suite en page 11

• Au Maclab Family Stage

HEAD À TÊTE, une comédie bilingue hilarante



(Photo Pierre Brault)

Adam et Yves, les deux personnages loufoques de HEAD À TÊTE, ont eu beaucoup de plaisir à s'amuser avec les p'tits bouts d'choux de la garderie de Place du Canada en présence des journalistes.

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le directeur artistique Stephen Heatley du Theatre Network signe la mise en scène de la première d'une série de productions pour les élèves de l'élémentaire au Maclab Family Stage du Citadel Theatre à Edmonton. cette pièce, HEAD À TÊTE, est présentée du 29 octobre au 17 novembre prochains.

HEAD À TÊTE est une comédie bilingue mettant en présence deux personnages assez loufoques, Adam, le personnage anglophone interprété par Denis Simpson et Yves, le francophone, joué par Ian Wallace.

Le décor est très simple, ce qui permet au deux protagonistes de réellement donner toute sa valeur au scénario et au texte. Le tout se passe autour d'un arbre assez spécial qui grandit, meurt et renaît à la vie pendant que nos deux «oiseaux», Adam et Yves ont à décider s'ils vont s'entretuer ou s'ils vont travailler ensemble sur les profondes différences qui les séparent.

Ils sont toujours à se chicaner pour un rien. Selon Yves, «la pièce met en présence deux bouffons qui ne savent pas communiquer». Pour sa part, Adam croit que «c'est l'histoire de deux personnes qui apprennent à communiquer, à se connaître, à s'apprécier, à travailler ensemble».

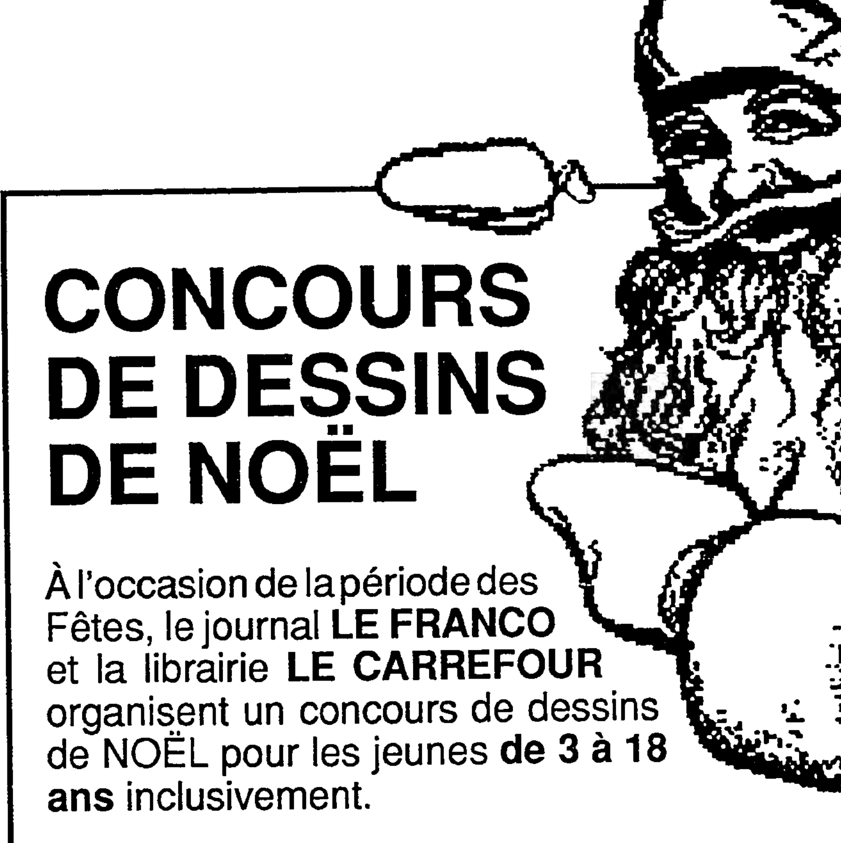
Selon Stephen Heatley, cette pièce est non seulement pour les étudiants de l'élémentaire mais elle s'adresse aussi à toute la famille. «Le texte est simple mais les adultes qui assisteront à la pièce pourront effectivement en tirer de nombreuses leçons».

Questionné à savoir si l'on pouvait faire un parallèle avec la situation politique qui prévaut actuellement au Canada, M. Heatley a dit que la pièce est axé sur l'importance de la communication entre deux personnes et que le fait que la pièce est bilingue, peut amener certaines comparaisons. «Cela fait comprendre qu'il est important d'écouter ce que les autres ont à dire et aussi qu'il est important de donner son opinion quand c'est le temps.» Autrement dit c'est à se parler qu'on peut en arriver à mieux se comprendre.

À voir la réaction des p'tits bouts d'choux de la garderie de Place du Canada, cette pièce est en plein dans leur élément et les deux personnages sont déjà des amis familiers pour eux.

Cette pièce bilingue est aussi un bon exercice de compréhension linguistique pour les étudiants à l'élémentaire des écoles françaises et d'immersion.

Les représentations de HEAD À TÊTE ont lieu du mardi au vendredi, en matinée. De plus la pièce est présentée le vendredi et le samedi soir à 19h30 et il y a aussi une matinée le dimanche à 13h30. La pièce est présentée jusqu'au 17 novembre inclusivement au Maclab Family Stage du Citadel Theatre. Pour plus d'information on peut communiquer avec la billetterie du Citadel au 425-1820.



CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.

Nous remettrons **8** PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de **$25** chacun, aux **2** plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans**
Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans**
Catégorie D- **14 à 18 ans**

Date limite: vous avez jusqu'au **30 novembre 1991 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.

Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 13 DÉCEMBRE 1991**.

LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 13 décembre 1991 au 2 janvier 1992**.

Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p., utiliser le coupon ci-joint:

NOM:____________________

ADRESSE:____________________

____

CODE POSTAL:__________ TÉLÉPHONE:__________



Retourner à:
Le Franco
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

BONNE CHANCE À TOUS!

• Pour les 18 - 45 et plus...

Premier tournoi de hockey provincial «franco-fun»

par LUC TOUSIGNANT

CALGARY - La ville d'Edmonton sera l'hôtesse les 8 et 9 novembre prochains d'un événement bien spécial. En effet pour la première fois en Alberta se déroulera le «premier tournoi annuel de hockey provincial «FRANCO-FUN» qui misera sur la participation et l'aspect social. Oublions l'aspect compétitif de ce sport pour s'orienter plutôt vers une rencontre qui permettra aux joueurs présents ainsi qu'à leurs conjoints de socialiser et de s'amuser comme des petits fous. Plus de 120 participants prendront part à cet événement qui, sans vous le cacher, est doté d'une forme bien spéciale. Chaque région de l'Alberta enverra une délégation d'une dizaine de joueurs qui ne sauront par contre aucunement avec qui ils prendront place sur le banc puisque les équipes seront mélangées à chaque joute. Les parties seront d'une durée de 1 heure 15 minutes et tous les participants sont assurés de disputer trois parties. Afin de ménager les athlètes, trois catégories d'âge seront formées; 18 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 ans et plus. Chacune de ces catégories s'affrontera pendant 2 minutes et demie et cèdera la place à une autre au son de la sirène. Des prix seront distribués aux participants après chaque partie grâce à un tirage au sort et une somme de 500$ sera remise, toujours par le biais du hasard, à un des joueurs de la soirée de clôture du samedi soir qui se déroulera au «Bonnie Doon Community Hall» à partir de 18h30. Un cocktail sera suivi d'un souper pour les joueurs et leurs invités et vers 20h30 un spectacle leur sera présenté; André Roy viendra nous présenter une satire du «Maudit hockey» et le comédien Gilles Denis nous parlera du sujet à son tour. Une danse clôturera le tout avant que les joueurs retournent en régions le lendemain matin. Vous êtes invités à venir encourager ces mordus du hockey lors de ce premier tournoi annuel de hockey provincial franco-fun '91. Les joutes se dérouleront à l'aréna Argyll située au 9933 - 63e avenue à Edmonton. Le vendredi 8 novembre, les parties seront disputées entre 20h et 1h du matin pour reprendre le lendemain à 8h et se terminer à 18h.

• École Maurice-Lavallée

19 élèves en vélo dans les Rocheuses



Le voyage à vélo s'est fait sous une température resplendissante

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Dix-neuf jeunes de la 11e année de l'école Maurice-Lavallée se sont organisé tout un voyage pour la fin de semaine de l'Action de Grâces. Leur cours d'éducation physique recommande une sortie en plein air. Ils ont donc décidé de faire une randonnée à vélo qui les mènerait de Jasper jusqu'à Banff!

Selon M. Daniel Haley, professeur à Maurice-Lavallée et accompagnateur lors de la randonnée, les étudiants ont eu un séjour très enrichissant. D'abord les parents sont allés les reconduire à Jasper le 8 octobre pour aller les chercher à Banff quatre jours plus tard. Par chance pour les cyclistes, le temps était resplendissant; surtout si on pense à la tempête de neige qu'il y a eu au lendemain de leur retour! Tout au long du parcours, ils ont pu faire maintes haltes et goûter aux plaisirs de la vie en montagne. Le soir, après avoir rouler toute la journée, l'on s'arrêtait pour monter le campement pour la nuit... et vive le camping sauvage!

En tout, les étudiants de Maurice-Lavallée ont parcouru 270 kilomètres. La plus petite distance parcourue en une journée a été de 60 km et la plus longue de 82 km. Un véhicule d'appui les accompagnait servant à transporter les bagages et la nourriture. En plus de M. Haley, deux autres personnes accompagnaient le groupe. Il s'agit de Edmond Laplante, coordonnateur culturel, et de Jacqueline Hutchison du Edmonton Park Recreation. Monsieur Haley affirme que les jeunes étaient quelques peu préparés mais cela demeurait tout de même un défi physique et personnel. «Le point ressortissant de cette fin de semaine, dit-il, c'est que les jeunes sont revenus avec un plus grand esprit d'équipe et un sentiment d'appartenance. Cela a été très fructifiant au niveau du développement personnel.»

C'est la première fois qu'une activité pareille est réalisée au niveau scolaire et l'école Maurice-Lavallée est fière d'en être l'instigatrice. La Commission scolaire catholique d'Edmonton a même fourni les bicyclettes. Le tout a été organisé dans le cadre d'un programme pilote. «Tout a très bien fonctionné et nous souhaitons que les autres écoles vont profiter de l'expérience», ajoute Daniel Haley.

• Activités parascolaires

Épluchette de blé d'Inde à l'école Dr Bernard Brosseau

par CAROLE LEMIRE

BONNYVILLE - L'épluchette de blé d'Inde est une rencontre où les gens célèbrent à l'automne. C'est une occasion de jaser, de jouer différents jeux et de manger des épis de maïs. Ici, au Canada, on célèbre cette fête à toutes les années. La tradition est de former un groupe de filles et un groupe de garçons. Quand une des filles et un des garçons trouve l'épi rouge, ils doivent embrasser une personne de leur choix.

À l'école Dr Brosseau, voilà comment on a célébré. Tout d'abord, les classes francophones de la 5ième à la 8ième année ont été divisées en équipes de différentes couleurs. On a participé à différentes activités: on a joué au Nintendo, à la course à obstacles, au «tug-a-war», etc... L'équipe qui a gagné le plus de points a reçu du sirop d'érable. Lorsque les jeux ont été terminés, nous avons mangé le blé d'Inde. Nous avons ensuite nettoyé puis retourné dans nos classes.



École Dr Bernard Brosseau, Bonnyville

Beaucarne

...suite de la page 8

Il achète 200 disques par année, dont 70% d'expression anglaise. ««Mes choix se font à partir des critiques télévisées, ou les journaux, la plupart originant de la France».

Antoine se dit d'accord que la musique d'expression francophone se renouvelle mal, mais cite comme conséquence possible le fait que les artisans de la chanson belge sont inadéquatement représentés dans les médias. Comme exemple, il mentionne Jo Lemaire, une force montante de la chanson belge qui demeure méconnue chez-elle dans une certaine mesure. Il explique ainsi le manque de réaction à cette situation de la chanson française: «Les francophones se laissent plus facilement assimiler; les Flamands sont beaucoup plus «Flamingants» (patriotiques)». Et pour cause! Le Néerlandais est une culture plus fragile . S'il y a environ 60% des Belges qui se disent néerlandophones, il est également vrai que leur langue n'est parlée que dans quelques pays. Alors, ils «tiennent le fort» avec conviction et nationalisme. Quant aux Belges d'expression française, on peut paradoxalement les associer aux Canadiens anglais: côtoyés et indûment influencés par des puissances culturelles (la France et les États-Unis, respectivement), ils s'identifie sans trop de difficulté ou de culpabilité aux entités dominantes. Thierry ajoute qu'il n'est pas très choqué par la nature des choses: «Les gens doivent demeurer libres d'acheter et écouter ce qu'ils préfèrent. S'il y a un malaise c'est au niveau médiatique: ce n'est pas au consommateur de faire la mise en marché de la chanson».

Il est néanmoins d'avis qu'on devrait présenter plus fréquemment de la chanson d'origine belge. Il apprécie particulièrement les animateurs comme Jacques Mercier de la RTBF, qui va jusqu'à citer, en fin d'émission, la proportion de productions belges qui y a été présentée. Il est aussi encouragé par les bruits qui courent sur la nouvelle chaîne, Bruxelles-Capitale, qui diffuserait principalement de la musique d'expression française (mais belge?).

Quant à Jacques Van Gelder, 38 ans, représentant de commerce qui demeure à Waterloo, il aimerait entendre plus de vieux succès qu'ils soient de Belgique ou de France. «Mais les Belges n'ont pas tendance à vouloir entendre les pionniers de leur chanson, même ceux qui poursuivent depuis longtemps une carrière continue sur disque». Julos Beaucarne se sent évidemment concerné par cette situation: «C'est l'attrait de la nouveauté. La musique (en Belgique) s'adresse essentiellement aux jeunes, alors que ceux-ci ne constituent que 30% de la population. Les responsables, en partie, sont les programmateurs de la radio, qui sont beaucoup plus suiveurs que créateurs». Beaucarne, reconnu pour sa grande conscience sociale, s'affaire à la création d'une Union des artistes pour contrer le processus d'assimilation.

(suite et fin la semaine prochaine, «Un retour à la base, une question de survie»)

Concours Radio-Canada

par GHADA CHATILA



CALGARY - Nathalie Chrétien (à gauche), la gagnante du concours de Radio-Canada, a étrenné, le 24 septembre 1991, le peignoir que Maryse Jobin, commentatrice-interviewer de l'émission Au Café Show, à Calgary venait de lui donner. Ce concours, organisé pour toute la province à l'occasion de la nouvelle saison de Radio-Canada, a eu lieu le 9 septembre 1991. Les auditeurs du Café Show qui ont voulu y participer devaient trouver le nombre exact de chansons d'un montage musical. Le nom de Nathalie Chrétien, une étudiante en éducation de l'université de Calgary, a été tiré au sort parmi ceux d'une centaine de personnes qui avaient tous donné la bonne réponse.

• Inspection des viandes

On passe à l'ère de l'informatique

par JULIE DAY

OTTAWA - Il y a du remue-ménage en quelque sorte dans le système canadien d'inspection des viandes.

Plusieurs usines de transformation de l'Ontario font l'essai d'une nouvelle technique qui consiste à utiliser un «brasse-poulets» et un filtre pour la numération des bactéries provenant des carcasses de volaille.

Bien que l'on n'en soit qu'à l'étape de la recherche, on s'attend à ce que la technologie contribue à rendre plus efficace le système canadien d'inspection des viandes qui est déjà considéré comme l'un des meilleurs au monde.

«Nous disposons ainsi de munitions supplémentaires dans notre arsenal pour assurer la salubrité et l'innocuité des produits canadiens», déclare le Dr Bruce McNab, vétérinaire épidémiologiste à la Division des laboratoires d'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada.



À l'heure actuelle, les techniques d'inspection sont basées principalement sur l'examen visuel des sujets sur pied, du matériel de transformation et du produit à plusieurs étapes de la transformation. Les installations et les produits prêts à manger sont également soumis à une analyse microbiologique.

«Le système a déjà fait ses preuves, explique le Dr McNab, mais nous voulons tirer profit de la nouvelle technologie afin de voir s'il est possible de l'améliorer encore plus.»

La technique la plus récente consiste à mettre les carcasses de volailles dans des sacs de plastiques remplis d'eau stérilisée. On dispose ensuite les sacs dans des boîtes placées sur le soi-disant «brasse-poulets». La machine effectue des rotations et des secousses pour rincer les sujets.

Pour l'analyse des échantillons, on fait appel à la technique de filtration sur membrane hydrophobe, mise au point par des chercheurs du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada. On laisse l'eau de rinçage des oiseaux s'écouler à travers un filtre de papier quadrillé de manière à ce que les bactéries puissent s'y multiplier en colonies uniformes. La numération des colonies bactériennes sur les filtres s'effectue à l'aide d'un système informatique.

«La caméra et le compteur informatique de bactéries sont le cerveau du système», déclare le Dr McNab.

Le projet de recherches amorcé il y a environ un an a été mis en oeuvre grâce au soutien de quatre entreprises privées.

«Il s'agit d'une forme d'inspection des viandes qui est générale et objective», note Jac Westman, directeur de l'usine de Cuddy Food Products à London (Ontario), où la technique a été mise à l'essai pendant huit mois l'an dernier.

Le système de surveillance permet l'inspection des carcasses de volaille à l'usine au lieu de nécessiter l'expédition du produit à des laboratoires de l'extérieur pour analyse.

En d'autres mots, il est possible de traiter les échantillons quelques minutes après leur prélèvement, évitant ainsi les écarts dans les résultats qui pourraient être attribuables à l'expédition.

Cette méthode est également avantageuse pour les transformateurs qui épongent actuellement les coûts associés à la destruction des produits après leur inspection à l'extérieur de l'établissement.

Avec la méthode actuellement à l'essai, les carcasses sont retournées à la chaîne de transformation après avoir été rincées dans l'eau stérilisée par le secoueur de poulets.

«On pourrait aussi appliquer la technique pour surveiller l'évolution des conditions d'hygiène et de la qualité des aliments dans les établissements de transformation et s'assurer qu'elles continuent d'être irréprochables», déclare le Dr McNab.

Une des entreprises participant au projet est tellement enthousiasmée par la technologie qu'elle mène ses propres recherches sur le système quantitatif de l'inspection des viandes. «Elle a pris une longueur d'avance sur nous, signale le Dr McNab. Elle considère que cette innovation lui donne un avantage sur la concurrence».





• *Afrique*

Des agriculteurs canadiens en Tanzanie

par JULIE DAY

OTTAWA - Après avoir consacré plus de 30 ans à l'agriculture dans les prairies canadiennes, Joe Campbell décidait de plier bagage il y a trois ans et de partir pour la Tanzanie.

L'aventure africaine du quinquagénaire l'a amené dans les champs de blé cultivé dans les hautes terres du nord de la république, là où il partagerait toute une vie de connaissances en agriculture avec ses homologues tanzaniens.

M. Campbell faisait partie d'une équipe d'agriculteurs et de spécialistes canadiens qui ont travaillé en Tanzanie au cours des vingt dernières années à un projet visant à établir l'aridoculture du blé. Le projet, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec la participation d'Agriculture Canada, a contribué à transformer les surfaces pastorales de la Tanzanie en terres agricoles productrices de blé.

Aujourd'hui, les Tanzaniens font appel à des techniques semblables à celles utilisées par les producteurs de blé au Canada pour exploiter sept fermes d'une superficie totalisant 25 000 hectares (70 000 acres) consacrés à la culture du blé.

Les Canadiens qui ont travaillé à titre de conseillers en Tanzanie se sont pris d'affection pour le peuple tanzanien et se rendent maintenant compte des défis que celui-ci doit relever au chapitre de l'agriculture.

Lorsque M. Campbell est arrivé en Tanzanie au début de 1988, il a constaté que les conditions de croissance dans les régions arides étaient étonnamment semblables aux conditions climatiques et pédagogiques qu'il avait connues comme agriculteur à Mortlach, en Saskatchewan.

«Cette région était probablement aussi propice à la culture du blé que toute autre que j'ai pu voir durant mes voyages», déclare M. Campbell qui a travaillé dans deux des exploitations agricoles pour donner des conseils aux employés sur divers aspects de la culture du blé.

En dépit des températures favorables et du sol riche et profond d'origine volcanique,

...suite en page 14

À VOTRE SERVICE

Afrique

...suite de la page 13

précise-t-il, la Tanzanie ne possède pas l'infrastructure pour soutenir le secteur agricole.

Les fermes devaient mettre sur pied leurs propres systèmes de manutention, d'entreposage, de transport et de commercialisation des céréales. Les clients ne disposaient pas d'équipement de manutention en vrac, aussi a-t-il fallu manipuler le blé en sacs et expédier ces derniers par camion sur des routes moins que convenables sur une distance de 200 km jusqu'à la ville la plus rapprochée.

«La meilleure récolte a atteint environ 30 boisseaux l'acre, un rendement seulement moyen d'après les normes canadiennes, déclare Henry Hildebrand, un agriculteur du Manitoba qui a passé deux ans à travailler au projet tanzanien. Avec l'utilisation des techniques appropriées, on pourrait doubler la production«.

«Quand même, les fermes produisent maintenant entre 40 000 et 50 000 tonnes de blé chaque année, ce qui réduit considérablement les besoins du pays en importations, déclare Jim Bole, directeur du projet tanzanien de culture du blé pour Agriculture Canada. Le pays importe encore de 10 000 à 20 000 tonnes de blé».

Les agriculteurs de la Tanzanie n'ont pas été les seuls à bénéficier du projet.

«L'expérience a été très enrichissante, signale M. Hildebrand. Nous avons transmis nos connaissances et je crois que nous avons reçu autant en échange. Vous vous rendez compte à quel point ces gens se contentent très peu. Ces derniers ne reçoivent que 60 cents par jour de salaire et, pourtant, ils sont extrêmement heureux».

Après avoir travaillé vingt ans au projet de production du blé, Agriculture Canada se retire graduellement du projet mais continuera à appuyer les recherches en Tanzanie, note M. Bole.

Ces recherches, qui visaient au début la mise en place d'une agriculture fortement mécanisée, ont changé d'orientation pour favoriser plutôt des types d'agriculture plus traditionnels. Par exemple, les chercheurs examineront les avantages de jumeler la production de différentes cultures, comme celle du maïs et des haricots dans le même champ.

Agriculture

Un comité étudiera le secteur de la betterave à sucre

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, a annoncé la création d'un comité de mesures spéciales, chargé d'étudier le secteur canadien de la betterave à sucre.

Le comité a été créé en vertu de la nouvelle Loi sur la protection du revenu agricole. La Loi autorise le Ministre à prendre des mesures spéciales pour venir en aide aux secteurs qui éprouvent des difficultés.

«Les recettes dans le secteur de la betterave à sucre ont été faibles au cours des dernières années, c'est pourquoi je considère que ce secteur mérite maintenant une attention particulière», a expliqué M. McKnight.

Le comité se penchera tout particulièrement sur la compétitivité du secteur et examinera des solutions de rechange qui seront étudiées par les gouvernements. Il se penchera aussi sur l'efficacité du Plan national tripartite de stabilisation, la possibilité que les producteurs soient mieux servis par les nouveaux programmes de sécurité du revenu et la faisabilité de la création d'une politique nationale des prix pour le sucre.

Regroupant des représentants du secteur et des gouvernements du Manitoba et de l'Alberta, de même que des fonctionnaires fédéraux, le comité sera présidé par Linda J. Keen, directrice générale régionale du Développement agro-alimentaire à Agriculture Canada pour la région des Prairies. La première réunion était prévue pour le 12 septembre.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 2 au 8 novembre 1991

Samedi

- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 L'envers de la médaille
- 18h00 La soirée du hockey Molson: Buffalo à Montréal
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Samedi P.M.
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h50 Les nouvelles du sport
- 23h10 Télé-sélection: Le sermon du sang

Dimanche

- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h10 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les Beaux Dimanches: Le vrai monde?
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Scully rencontre
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h15 Ciné-club: Le pouvoir du mal

Lundi

- 17h00 A plein temps
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Jamais deux sans toi
- 22h00 La loi de Los Angels
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 00h00 Eveil
- 00h30 La politique fédérale

Mardi

- 17h00 À plein temps
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Cormoran
- 22h00 Quand la chanson dit bonjour au country
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 00h30 Cinéma: Picnic

Mercredi

- 17h00 A plein temps
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Le grand remous
- 21h30 Comment ça va?
- 22h00 Scully en direct
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: L'affrontement

Jeudi

- 17h00 Maritimes en direct
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Lance et compte
- 22h00 Métropolis
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: L'homme qui en savait trop

Vendredi

- 17h00 De village en village
- 17h30 Super détectives
- 18h00 ALBERT CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Les détecteurs de mensonges
- 19h30 Marilyn
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les grands films Qui veut la peau de Roger Rabbit
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma:

TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 2 au 8 novembre 1991

Samedi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Stars 90
- 20h40 Kaléidoscope
- 21h35 Le divan
- 22h00 Journal télévisé Suisse
- 22h30 Thalassa
- 23h30 Stars 90
- 01h10 Radio France internationale

Dimanche

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h00 Faut pas rêver
- 21h00 Musique classique
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Caractères
- 00h30 Chef-d'oeuvres en Péril
- 01h00 Radio France internationale

Lundi

- 17h00 Journal télévisé de A2
- 17h30 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Pitié pour les rats
- 20h30 Bouillon de culture
- 22h05 Journal télévisé de FR3
- 22h35 Temps présent
- 23h35 Pitié pour les rats
- 01h00 Radio France internationale

Mardi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Envoyé spécial
- 19h00 Tous à la une
- 20h35 Ciel, mon mardi!
- 22h55 Journal télévisé de FR3
- 23h25 Envoyé spécial
- 00h25 Radio France internationale

Mercredi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Ex Libris
- 20h05 Montagne
- 20h35 Santé à la une
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Ex Libris
- 00h35 Radio France internationale

Jeudi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Claudine
- 20h30 Destination le monde
- 21h30 Objectif Europe
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Claudine
- 01h00 Radio France internationale

Vendredi

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Au nom de la loi
- 19h00 Un ennemi du peuple
- 20h30 Jours de guerre
- 21h35 Les francophonies de Montréal
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Au nom de la loi
- 23h30 Un ennemi du peuple
- 00h50 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	***35***
Edmonton	*Vidéotron*	***38***
Saint Paul	*Northern Cable*	***35***
Red Deer	*Shaw Cable*	***31***
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	***18***
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Rencontres du Club «Les Beaux Parleurs» tous les jeudis de 17h15 à 18h15 à la salle de conférence du Centre Marie-Anne Gaboury. Pour plus d'information, adressez-vous à Pierre Bourbeau au 469-1344 ou au 439-0562. (29-11)

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta est à la recherche de bénévoles pour combler les postes vacants. Veuillez vous adresser à Jean Dionne au 465-5805. (29-11)

La Société Généalogique du Nord-ouest vous invite à une journée «Portes Ouvertes», le mercredi 6 novembre, de 15h à 22h au 10008 - 109 rue, suite 200, Edmonton. Goûter et café seront servis. Pour plus d'information, adressez-vous à Norman Lefaivre au 487-5540, Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire au 476-5807. (01-11)

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Daniel Dallaire au 469-3425 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois) (J.A.)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

La chorale les CHANTAMIS débutera sa nouvelle saison 1991-92. Nous invitons tous les gens intéressés à se joindre à nous, le mardi soir de 19h15 à 21h30 à l'école Maurice-Lavallée au 8828 - 95e Rue. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Marguerite au 452-5463. (25-10)

Le Théâtre Français d'Edmonton eat à la recherche de 3 comédiens(nes) pour son spectalce pour enfants qui aura lieu du 17 au 21 février. Des lectures seront organisées fin octobre. Pour info: Guylaine Normandin au 421-4163 ou Hélène Bérubé au 469-0829 (01-11)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

RIVIÈRE-LA-PAIX

FALHER - Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h le 2e mercredi de chaque mois. (06-12)

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (06-12)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de St-Paul, le deuxième mardi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Le Bureau de Santé d'Edmonton est à la recherche de bénévoles francophones pour venir en aide à deux personnes âgées demeurant à la maison. Madame A demeure dans le nord-est d'Edmonton dans le quartier Wellington Park. Elle est âgée d'un peu plus de soixante-dix ans et aimerait avoir quelqu'un pour la visiter un avant-midi par semaine. M. B demeure dans Calder. Il a plus de quatre-vingt ans et il est sourd. Il aimerait qu'un homme lui rende visite et l'aide à préparer ses repas. Ces deux personnes ont besoin de compagnie et d'aide pour faire leur magasinage.

Si vous avez deux ou quatre heures par semaine à donner pour venir en aide à l'une de ces deux personnes, votre implication leur permettra de subvenir encore un peu plus longtemps à leurs besoins dans leur propre maison. Pour plus d'information, communiquer avec Roger Laing au 482-9878.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

A.M.P.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Personne demandée pour garder 2 enfants (3 ans et 3 mois), quartier Bonnie Doon. Appeler au 462-6506 après 17h (4-11)

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (29-11)

Chambre à louer dans une grande maison située au 9315-64 avenue. Disponible immédiatement. Pour plus d'information, appeler au 435-4757 après 17h. (15-11)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

LE FRANCO 465-6581

CARTES D'AFFAIRES

• GATT

Le fédéral réaffirme sa position

OTTAWA - Le ministre d'État à l'Agriculture et ministre des Consommateurs et des Sociétés, M. Pierre Blais a réaffirmé la position du gouvernement fédéral dans les négociations du GATT sur l'agriculture.

«Nous sommes fermement résolus à négocier une entente qui protégera nos programmes de gestion de l'offre, et pour ce, nous dépenserons toutes les énergies afin d'obtenir la clarification et le renforcement de l'article XI du GATT», a déclaré M. Blais aux représentants des offices canadiens de commercialisation lors d'une rencontre à Ottawa.

À l'occasion de la reprise des négociations à Genève, le ministre Blais a rencontré les leaders des offices canadiens de commercialisation des poulets, du dindon, des oeufs, des oeufs d'incubation de poulet et de la Fédération canadienne des producteurs de lait afin de faire le point sur l'évolution du dossier depuis juillet.


Pierre Blais

M. Blais était en Europe la semaine dernière où il a eu plusieurs rencontres pour discuter des négociations du GATT, dont une avec le directeur général du GATT et président du groupe des négociations sur l'agriculture, M. Arthur Dunkel.

«Les représentants des offices m'ont fait part de leurs préoccupations, en particulier en ce qui a trait à l'Article XI du GATT, a indiqué le ministre. Je me rends donc à Genève avec un message clair, qui reflète non pas uniquement les demandes d'un gouvernement, mais bien les besoins et les préoccupations légitimes de secteurs-clés de notre industrie agro-alimentaire».

M. Blais a indiqué qu'il avait profité de ses rencontres à Genève pour réaffirmer la position canadienne aux négociations du GATT, position qui n'a pas changé depuis octobre 1990 et qui a reçu depuis l'appui de tous les intervenants de l'industrie agro-alimentaire canadienne.